

		République Française
		Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève
		Extrait du registre des délibérations
		<b>Communauté de communes du Clermontais</b>
Date de la convocation	23 Octobre 2017	Séance du : 7 Novembre 2017
	<u>Votes : 38</u>	L'An Deux Mille dix-sept, le sept novembre à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
Présents : 31	Pour : 38	
Absents : 7	Contre : 0	
Représentés : 7	Abstention : 0	

Etaient présents : Mme Françoise REVERTE (Aspiran) ; M. Henri JURQUET (Brignac) ; M. Denis MALLET (Cabrières) ; M. Claude REVEL (Canet) ; Mme Maryse FABRE (Canet) ; Mme Bénédicte BENARD (Canet) ; M. Michel SABATIER (Canet) ; M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras) ; Mme Berthe BARRE (Ceyras) ; M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault) ; M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault) ; M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault) ; Mme Yolande PRULHIERE (Clermont l'Hérault) ; M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault) ; Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault) ; M. Philippe VENTE (Lacoste) ; M. Alain SOULAYROL (Liausson) ; M. Alain BLANQUER (Lieurancabrières) ; M. Daniel VIALA (Mérifons) ; M. Serge DIDELET (Mourèze) ; M. Francis BARDEAU (Nébian) ; Mme Sylvie MALMON (Nébian) ; M. Bernard COSTE (Octon) ; M. Claude VALERO (Paulhan) ; M. Bertrand ALEIX (Paulhan) ; M. Georges GASC (Paulhan) ; M. Laurent DUPONT (Paulhan) ; M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez) ; M. Jean COSTES (Salasc) ; M. Gérald VALENTINI (Valmasclé) ; M. Rémy BOUTELOUP (Villeneuvevette).

Absents représentés : M. Olivier BERNARDI (Aspiran) représenté par Mme Françoise REVERTE (Aspiran) ; M. Marc FAVIER (Canet) représenté par Mme Bénédicte BENARD (Canet) ; Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Yolande PRULHIERE (Clermont l'Hérault) ; Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault) représentée par M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault) ; M. Olivier BRUN (Fontès) représenté par M. Claude REVEL (Canet) ; Mme Audrey GUERIN (Paulhan) représentée par M. Claude VALERO (Paulhan) ; Mme Mylène BOUISSON (Paulhan) représentée par M. Georges GASC (Paulhan).

Absents : M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault) ; M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault) ; Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault) ; Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault) ; Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault) ; M. Christian BILHAC (Péret) ; M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault).

**Objet : Création d'une régie dotée de l'autonomie financière pour la gestion du service public industriel et commercial d'assainissement collectif et approbation des statuts.**

Monsieur REVEL informe les membres du Conseil Communautaire que selon les mêmes termes que la création d'une régie dotée de la seule autonomie financière pour le service public d'alimentation en eau potable tel que présenté dans le point précédent, il convient de créer une régie dotée de la seule autonomie financière pour le service d'assainissement collectif de la Communauté de communes.

Monsieur LACROIX propose :

- De créer une régie dotée de la seule autonomie financière pour le service public d'assainissement collectif,
- D'approuver les statuts tels que présentés en annexe,
- D'allouer une dotation initiale à zéro en application de l'article R.2221-1 du CGCT.

Ces propositions ont reçu l'avis favorable de la commission Moyens généraux réunie le 25 octobre 2017.

Monsieur le Président soumet ce point au vote,

Le conseil communautaire ouï l'exposé de Monsieur REVEL, et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**DECIDE**

- de créer une régie dotée de la seule autonomie financière pour le service public d'assainissement collectif,
- d'approuver les statuts tels que présentés en annexe,
- d'allouer une dotation initiale à zéro en application de l'article R.2221-1 du CGCT.

**ADOpte** les statuts de la régie tels que présentés en pièce annexe.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de communes du Clermontais,

The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ de COMMUNES du CLERMONTAIS' around the top and 'HÉRAULT' at the bottom, with a central emblem featuring a figure holding a staff and a sun.

Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture  
034-243400355-20171114-2017-11-07-02-DE  
Date de télétransmission : 14/11/2017  
Date de réception préfecture : 14/11/2017